

**MAIRIE
DE
PAYZAC**

07230

Téléphone : 04.75.39.47.46

Télécopie : 04.75.36.21.37

Mail : mairiepayzac@orange.fr

Les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles sur le site
de la communauté de communes
sur la page de Payzac :
www.pays-beaumedrobie.com

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 Avril 2022**

Etaient Présents : C. GAIO, JF. PEILLEX, A. ESPERANDIEU, O EL BAZAZI, G. ADAM, J. AUBERT, F. COULANGE, B. FURIC, E. MATHON, C. GRANGIER, J. ROCHE, F. LEYRIS, S. DECLoux

Excusés :

ROGIER Olivier

MOUTET Nathalie procuration à LEYRIS Françoise

Secrétaire de séance : F. LEYRIS

Ouverture de la séance : 20h30.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2022

Pour : 14

Abstention : 0

Contre : 0

Approbation du Compte de Gestion et du Compte administratif budget principal 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire François COULANGE, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2021, dressé par Françoise LEYRIS 1^{ère} Adjointe après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés ou affectation		0 €		3 296.86 €	0 €	3 296.86 €
Opérations de l'exercice	330 320.29 €	486 542.36 €	172 056.69 €	262 284.66 €	502 376.98 €	748 827.02 €
TOTAUX	330 320.29 €	486 542.36 €	172 056.69 €	265 581.52 €	502 376.98 €	752 123.88 €
Résultat de clôture		156 222.07 €	0,00 €	93 524.83 €		249 746.90 €

Besoin de financement	
Excédent de financement	93 524.83 €

Restes à réaliser	387 071.89 €	120 955.00 €
Besoin de financement des RàR	266 116.89 €	
Excédent de financement des RàR		

Besoin total de financement	172 592.06 €
Excédent total de financement	

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

	156 222.07 €	au compte 1068 Investissement
	0,00 €	au compte 002 Excédent de fct reporté

3°) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5°) Arrête les résultats définitifs tel que résumés ci-dessus ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de voter

Pour : 13 Abstention : 0 Contre : 0

Vote des taxes 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de voter le taux des 2 taxes communales suivant tableau ci-joint :

Désignation des Taxes	Taux
Foncière bâti	34.27 %
Foncière non bâti	55.43 %

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Vote du budget primitif 2022

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif 2022 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Fonctionnement Dépenses : 445 908.00 €-Fonctionnement Recettes: 445 908.00 €

Investissement Dépenses : 672892.02 €-Investissement Recettes : 672892.02 €

Le Conseil municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire approuve le budget primitif du budget de la commune pour l'année 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de voter

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Renouvellement du contrat d'accompagnement dans l'emploi du poste d'adjoint d'animation des écoles créé le 1^{er} septembre 2021 dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, contrat unique d'insertion

Le Conseil Municipal après en avoir débattu et délibéré décide de voter

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Questions diverses

- Organisation du bureau de vote pour le 10 avril 2022
- Compte-rendu concernant la réunion des CCAS sur l'organisation des maisons France Services

Fin de la réunion 23H30



Le Maire
F. COULANGE